

FICHE RÉFÉRENT HANDICAP

Le « Référent » handicap au sein de l'Ecole de Sophrologie Caycédiennne de Carcassonne est :

M. Bernard BAREL

Tél. : 06 09 91 22 57

Email: bernard.barel@wanadoo.fr

Le rôle du référent au sein de notre structure

Le référent handicap doit prendre en compte l'organisation de l'Académie et sa maturité sur le sujet.

→Sa fonction recouvre 4 dimensions :

- Un « tiers de confiance » qui informe /oriente / accompagne les personnes en situation de handicap,
- Une interface, un facilitateur qui fait le lien entre les différents acteurs internes / externes,
- Un pilote d'actions / de projets /d'un plan d'actions handicap,
- Un « ambassadeur » de la formation des personnes handicapées.

→Les activités du référent handicap sont :

- Mettre en place un réseau de partenaires « handicap »
- Organiser la prise en compte du handicap tout au long du process de recrutement du stagiaire et de son intégration dans le cursus de formation,
- Informier / orienter / accompagner les personnes en situation de handicap en particulier à certains moments clés (entrée en formation, adaptation à la méthode et aux pratiques, documentation...)
- Vérifier la faisabilité de la formation en fonction du type de handicap (conseil auprès des partenaires externes (Agefiph, Cap Emploi, OPCO...))
- Sensibiliser les formateurs et leur donner de l'information sur le type de handicap et comment s'adapter en formation
- Organiser des actions d'information et de sensibilisation vers l'ensemble des intervenants (en réunion pédagogique par exemple),
- Communiquer en interne sur le plan d'actions handicap, les résultats, les expériences réussies...,
- Développer / suivre les partenariats externes (Agefiph, DIRECCTE, Cap emploi, Services de Santé au Travail, intervenants spécialisés handicap, OPCO...),
- Assurer une veille (actualités, techniques, juridiques, benchmark, échanges de pratiques, Réseau des Référents Handicap, clubs...),

Le réseau des partenaires handicap

AGEFIPH

Site officiel d'Agefiph : <https://www.agefiph.fr/>

Téléphone : 0800 11 10 09 (gratuit)

C'est le même numéro pour tous les départements.

Lien Internet du centre de ressources d'Agefiph : <https://www.agefiph.fr/centre-de-ressources>

Annuaire des contacts d'Agefiph :

<https://www.agefiph.fr/annuaire>

Vous pouvez choisir le département qui vous intéresse

Autres sites d'AGEFIPH :

<https://www.agefiph-lebonprofil.fr/>

<https://www.monemploiophonhandicap.fr/>

<https://www.activateurdeprogres.fr/>

<https://espace-emploi.agefiph.fr/>

Autres sites internet pour une veille sur le handicap

<http://www.prithidf.org/>

<http://www.fiphfp.fr/>

<http://www.defi-metiers.fr/>

<http://www.handipole.org/>

<http://www.service-public.fr/>

<http://www.legifrance.gouv.fr/>

<http://www.egaliteeniledefrance.fr/>

<http://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/handicap/>

<http://www.ars.iledefrance.sante.fr/Internet.iledefrance.0.html>

<http://prs.sante-iledefrance.fr/>

<http://travail-emploi.gouv.fr/>

<https://www.gouvernement.fr/comite-interministeriel-du-handicap-cih>

<http://handicap.gouv.fr/>